

---

**ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE ET ELECTIVE DU 18 SEPTEMBRE 2020**

**Espace culturel LE GALION – 47510 Foulayronnes**

---



Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

Président(e) du club de \_\_\_\_\_

Donne pouvoir à M \_\_\_\_\_

Licence n° \_\_\_\_\_

Du club de \_\_\_\_\_

En application de l'article 12.3 des Statuts du District de me représenter, participer aux discussions et voter au nom de mon club à l'Assemblée Générale financière et élective du 18 septembre 2020 à Foulayronnes (salle Le Galion)

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature du Président (e)

Signature du Mandataire

Cachet du club

### **12.3 Représentants des Clubs**

Le représentant du Club doit remplir les conditions générales d'éligibilité rappelées à l'article 13.2.1 des présents Statuts.

Le représentant direct du Club est le Président dudit Club, ou toute autre personne licenciée de ce Club et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président.

Le représentant d'un Club peut représenter au maximum 3 Clubs y compris le sien, à condition de disposer d'un pouvoir en bonne et due forme signé par le Président de chacun des Clubs qu'il représente.